

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES
ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2015**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue le 3 février 2015 à 19h00, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

Sont présents : M. Robert Asselin, M. Gaston Valiquette, M. Yannick Legault, M. André Cyr, et M. André Benoit tous formant quorum sous la présidence du maire M. Pierre-Paul Goyette.

Absente : Mme Mélanie Lampron.

Est aussi présente : La directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte

1895-15-02-01 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin de procéder à la constatation de la régularité de la séance.

ADOPTÉE

1896-15-02-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault d'approuver l'ordre du jour suivant, à savoir :

Moment de réflexion.

- 01- Ouverture de l'assemblée.
- 02- Approbation de l'ordre du jour.
- 03- Période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté.
- 04- Résolution adoptée lors de l'assemblée de conseil du 9 décembre 2014 et portant le numéro et titre suivant :
#1866-14-12-7.2- MTQ- SUBVENTION DE 60 000.00\$ VERSEE SUR 3 ANNEES BUDGETAIRES ET 7.8- CHEMIN DE LA PRESQU'ILE – SUBVENTION 90 000.00\$ DU PAARRM- RENONCIATION
- 05- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

1897-15-02-03 MTQ- SUBVENTION DE 60 000.00\$ VERSEE SUR 3 ANNEES BUDGETAIRES

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, lors de son assemblée régulière du 9 décembre 2014, a adopté la résolution 1866-14-12-7.2, déplorant avoir eu le grand regret de devoir renoncer à la somme de 90 000.00\$ en provenance du budget discrétionnaire de M. Sylvain Pagé, Député de Labelle et d'une somme de 24 000.00\$ en provenance du budget discrétionnaire du ministre des Transports du Québec, Monsieur Robert Poëti ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles a obtenu de nouvelles informations sur les périodes d'utilisation des subventions en provenance du budget discrétionnaire du Ministre des Transports, Monsieur Robert Poëti ;

ATTENDU QUE selon ces nouvelles informations, une demande de date de report des travaux pour la partie de 24 000.00\$ devant être utilisée avant le 13 février 2015 est possible ;

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles demande expressément au Ministre des Transports, Monsieur Robert Poëti, un report des travaux au 31 mai 2015 afin de pouvoir utiliser la première tranche de 24 000.00\$ de la subvention globale de 60 000.00\$ en provenance du programme PAARRM.

**Que copie de cette résolution soit transmise à :
Monsieur Robert Poëti, Ministre des Transports du Québec**

**Monsieur Sylvain Pagé, Député de Labelle
Madame Lyz Beaulieu, Préfète de la MRC d'Antoine-Labelle
et toutes les municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle**

ADOPTÉE

1898-15-02-05 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr la levée de l'assemblée extraordinaire du 3 février 2015.

ADOPTÉE

**Pierre-Paul Goyette
Maire**

**Gisèle Lépine Pilotte
Directrice générale**

Je, Pierre-Paul Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Pierre-Paul Goyette, Maire